

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche

NOR : ESRH0810851A

Arrêté du **13 JUIN 2008** portant nomination des membres du jury du premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion en science politique pour l'année 2008

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

Vu l'arrêté du 13 février 1986 modifié relatif à l'organisation générale du premier concours d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion ;

Vu l'arrêté du 4 mars 2008 fixant les modalités d'inscription en vue de pourvoir des emplois de professeur des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion pour le premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 15 avril 2008 portant nomination des présidents des jurys du premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion,

ARRETE :

Art.1^{er}. - Sont nommés membres du jury du premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, ouvert par l'arrêté du 4 mars 2008 susvisé :

Science politique :

Monsieur Daniel GAXIE, professeur à l'université Paris I, président du jury

Monsieur Jean-Yves DORMAGEN, professeur à l'université Montpellier I

Monsieur Bertrand GUILLARME, professeur à l'université Paris VIII

Monsieur Pierre LASCOUMES, directeur de recherche au CNRS/Cevipof

Madame Françoise MENGIN, directrice de recherche à la Fondation Nationale des Sciences Politiques/CERI

Monsieur Frédéric SAWICKI, professeur à l'université Lille II

Madame Anne STEVENS, professeure à l'université d'Aston

Art.2. - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le **13 JUIN 2008**

Le Directeur général des ressources humaines



Thierry LE COFF